



Communiqué de presse

019/2023

Montreuil, le 16 février 2023.

Face à l'intransigeance du gouvernement, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle à durcir le mouvement à partir du 7 mars

Face au refus du gouvernement de prendre en compte le rejet de son projet de réforme par 90 % des salarié-e-s, la CGT dans son ensemble et la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale n'ont d'autres choix que d'appeler à renforcer la mobilisation pour obtenir le retrait définitif de ce texte.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle toutes ses organisations à rechercher ensemble les conditions de l'élévation et de l'élargissement du rapport de force. Il s'agit notamment de poser partout la question de l'organisation d'actions, incluant la grève, prenant en compte les spécificités de notre secteur et les journées de mobilisations interprofessionnelles.

Il ne faut rien s'interdire. Il peut s'agir de grève du zèle, d'arrêter de faire des heures supplémentaires, d'arrêts de travail d'une heure par jour, d'actions en direction des patient-e-s et des accompagnant-e-s, etc.

À partir du 7 mars, nous devons agir et avoir une réponse à la hauteur de la violence de cette réforme.

Les professionnel-le-s de la santé et de l'action sociale seront uni-e-s et solidaires, car nous sommes particulièrement concerné-e-s par l'usure au travail. **Pour nous, la retraite, ce n'est ni 64 ans, ni 62 ans, ni 60 ans, mais 55 ans à taux plein pour compenser la pénibilité de nos métiers.**